

SOMMAIRE

PAGE

**MODIFICATION DE L'ACCORD DE COOPÉRATION
ENTRE LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET
LE GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉ-
RIQUE CONCERNANT LES EMPLOIS CIVILS
DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE 5**

Signée à Washington le 25 mai 1962

En vigueur le 12 juillet 1962

ANNEXE

**ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE LE GOUVERNE-
MENT DU CANADA ET LE GOUVERNEMENT
DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE CONCERNANT
LES EMPLOIS CIVILS DE L'ÉNERGIE ATO-
MIQUE, le 15 juin 1955 11**

**ACCORD ENTRE LE GOUVERNEMENT DU CANADA
ET LE GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS D'A-
MÉRIQUE MODIFIANT L'ACCORD DE COOPÉ-
RATION CONCERNANT LES EMPLOIS CIVILS
DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE, le 26 juin 1956 33**

**ACCORD ENTRE LE GOUVERNEMENT DU CANADA
ET LE GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS D'A-
MÉRIQUE POUR LA COOPÉRATION DANS LE
DOMAINE DE L'UTILISATION DE L'ÉNERGIE
ATOMIQUE AUX FINS DE LA DÉFENSE COM-
MUNE, le 22 mai 1959 41**

**MODIFICATION DE L'ACCORD DE COOPÉRATION
CONCERNANT LES EMPLOIS CIVILS DE L'É-
NERGIE ATOMIQUE ENTRE LE GOUVERNE-
MENT DU CANADA ET LE GOUVERNEMENT
DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, le 11 juin 1960 57**